

**Remarques de clôture prononcées par M. Shoichi NAKAGAWA, représentant du Japon et ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, à l'occasion de la conférence de la TICAD sur le Commerce et l'Investissement Asie-Afrique (TICAD-AATIC)
2 novembre 2004, Tokyo**

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats et des organisations internationales, Eminents invités,

C'est un grand honneur pour moi que de pouvoir m'adresser à vous au nom du Gouvernement du Japon, au moment de la clôture de la Conférence de la TICAD sur le Commerce et l'Investissement Asie-Afrique.

Je voudrais tout d'abord souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous les participants venus d'Afrique et d'Asie mais aussi des quatre coins du monde, pour assister à cette conférence.

J'ai moi-même participé à la séance d'ouverture et j'ai été informé que ces deux jours ont donné lieu à des discussions tout à fait fructueuses. Je souhaite remercier tous les invités pour leur participation active. Grâce à vous, nous voici parvenus aujourd'hui à la session de clôture, satisfaits d'avoir épuisé tous les points de discussion.

J'aimerais dire quelques mots sur le point de vue du gouvernement japonais.

Par le passé, la communauté internationale, notamment les pays développés, ont discuté des questions relevant du développement de l'Afrique uniquement en termes de fourniture d'une aide extérieure. Cela était, d'une certaine manière, indéniable et nombreux étaient ceux, à commencer par moi, qui considéraient la question sous cet angle. Il ne fait certes aucun doute que l'aide extérieure qui a été fournie à l'Afrique s'est avérée efficace pour alléger les difficultés auxquelles les populations africaines sont confrontées.

En revanche, il est également vrai que ces dernières années ont vu un certain nombre de développements infléchir cette tendance. Ainsi, certains pays émergents se montrent désormais en mesure de réaliser le développement par leurs propres efforts grâce à l'abondance de leurs propres ressources naturelles. Un certain nombre de pays

sont dotés d'industries susceptibles de se développer sous l'effet des politiques préférentielles menées par les pays développés pour catalyser le développement.

Le Japon va repositionner les pays africains montrant un potentiel de développement comme des partenaires significatifs au sein des relations économiques. Il est à cet égard important de formuler une stratégie visant à créer des « opportunités commerciales » donnant lieu à une relation gagnant-gagnant.

Au vu de ce contexte, la tenue à ce moment précis de la conférence de la TICAD sur le Commerce et l'Investissement Asie-Afrique se montre tout à fait opportune.

Ces dernières années, lorsque l'Afrique fait l'objet de débats au sein de la communauté internationale, l'importance de l'appropriation par l'Afrique et la nécessité de solidifier les fondements du développement économique, tels que la construction de la paix et la bonne gouvernance, sont mises en exergue. Dans les efforts consentis pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations unies, le développement des secteurs sociaux, tels l'éducation et la santé, ont également tendance à être privilégiés. Ils sont certes tous très importants. Cependant, à mon avis, pour assurer un développement réellement autonome des pays africains, l'attention doit se porter davantage sur le commerce et l'investissement; en d'autres termes, l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

Le fait que le dossier du développement ait constitué l'un des points importants discutés au sein du cycle de Doha de l'OMC montre aussi l'importance du commerce et de l'investissement pour le développement.

Le Gouvernement japonais accueille avec satisfaction la volonté africaine d'établir les fondations économiques industrielles de manière indépendante. Il apprécie également l'engagement de l'Afrique auprès de l'OMC et son désir de s'intégrer au sein de l'économie mondiale. Le Japon initiera le dialogue avec les pays africains et apportera son soutien au renforcement des capacités ainsi que d'autres aides permettant le développement économique.

L'objectif final de la promotion du commerce et de l'investissement en Afrique est de réaliser « la réduction de la pauvreté par la croissance économique ». Le commerce et l'investissement constituent essentiellement les activités d'acteurs du secteur privé. Or, je compte beaucoup sur les initiatives de ces derniers en matière de promotion du commerce et de l'investissement. Cela dit, en phase de décollage économique, l'Etat a également un rôle important à jouer pour que les ressources limitées soient attribuées de façon efficace à la promotion du commerce et de

l'investissement, visant ainsi à amorcer la croissance économique.

En vue de répondre à la nécessité d'élargir le commerce et l'investissement du secteur privé, le rôle du gouvernement consiste à faire preuve d'un solide leadership et à prendre des mesures de manière progressive. Ce faisant, il pourra accroître la compétitivité et s'assurer la confiance des acteurs privés.

Au cours du processus de mise en œuvre, il est important que l'Afrique fasse preuve d'appropriation du développement et exécute, de manière indépendante, chacune des politiques. Ce chemin n'est pas facile. Cependant, le Japon appuiera les pays africains en tirant pleinement parti de l'expérience de l'Asie. Forts de cette aide, ils seront en mesure d'élaborer leur propre feuille de route pour définir le rôle du gouvernement.

A cet égard, le Japon a, depuis la TICAD III tenue l'an passé, créé un groupe de travail composé des ministères et organisations compétents. Dans ce groupe de travail, nous avons débattu une année durant des manières de développer l'Afrique par le commerce et l'investissement. Au cours des deux journées de la présente conférence, les représentants de chaque pays et organisation internationale ont en outre apporté des mesures concrètes visant à promouvoir le commerce et l'investissement. Grâce à cela, nous avons pu avoir des débats animés sur les mesures permettant de promouvoir le commerce et l'investissement pour le développement africain.

Ainsi que le Premier Ministre, M. Koizumi, l'a annoncé à la séance d'ouverture, le Japon va se concentrer sur les relations économiques croissantes entre l'Asie et l'Afrique. En tant que membre de l'Asie et à partir de son expérience d'avoir contribué à la croissance économique sans précédent de l'Asie en fournissant une assistance de type APD, le Japon coopérera également avec l'Afrique. En vue de réaliser, par la promotion du commerce et de l'investissement, un développement africain qui soit autonome et durable, la coopération japonaise couvrira quatre volets. Il s'agit de la « formulation d'une politique appropriée », du « développement de produits », du « renforcement de l'autonomie des petites et moyennes entreprises locales » et de la « promotion de la contribution sociale par les entreprises privées ». Si les pays africains mettent en oeuvre des politiques qui soient en ligne avec ces idées et font preuve d'appropriation, le Japon est prêt à apporter, au mieux de ses possibilités, son soutien en tant que partenaire.

Permettez-moi de vous expliquer brièvement le premier concept de

« formulation d'une politique appropriée ». Cette idée repose sur la conviction que la croissance économique commence par une identification correcte de son avantage comparatif et des besoins du secteur privé. Et c'est à partir de cette identification correcte que les parties prenantes des secteurs public, privé et universitaire élaborent une politique de promotion industrielle. Lors de la mise en œuvre de cette politique, il importe de concentrer, tout en gardant le principe de marché libre, les ressources intérieures sur la mise en place de fondations industrielles indispensables dans le cadre de la direction de l'Etat. En Asie, nombreux sont les exemples de réussite où la croissance économique a été réalisée par le biais d'une telle approche. Tout en partageant ces expériences de l'Asie avec l'Afrique, le Japon renforcera le développement des ressources humaines à partir de centres de développement des ressources humaines situés en Afrique et en Asie. Par ailleurs, la mise sur pied d'infrastructures s'avère indispensable en vue d'appuyer la circulation des produits, des personnes et de l'information, qui sont le fondement des activités économiques. Dans le cadre de sa politique d'APD à l'égard de l'Afrique, le Japon a privilégié l'instauration d'infrastructures, et il continuera en ce sens.

Le second volet, « développement de produits », part de l'idée que, pour que l'avantage potentiel comparatif aboutisse à la promotion du commerce et de l'investissement, et pour réaliser la croissance économique, il faut développer plus avant cet avantage comparatif et se montrer compétitif sur le plan international. A cet effet, il est nécessaire de comprendre la demande du marché et d'y répondre; les produits devant être plus sophistiqués et les normes internationales satisfaites. Le Japon doit identifier les besoins du marché en créant des opportunités de promouvoir les produits africains. De plus, par la formation et le détachement d'experts, le Japon appuiera le renforcement des capacités et fournira une assistance technique pour la gestion de la production et de la qualité.

Le troisième volet, « renforcement de l'autonomie des petites et moyennes entreprises locales », repose sur le principe qu'il est essentiel que les entrepreneurs nationaux et les petites et moyennes entreprises locales participent à l'expansion des activités relevant du commerce et de l'investissement pour que la promotion du commerce et de l'investissement induise la croissance économique intérieure. A cette fin, le Japon appuiera l'autonomisation des petites et moyennes entreprises locales en Afrique sur le plan financier, avec par exemple les micro-crédits, mais aussi sur le plan technique avec le « mouvement un village, un produit » etc. En outre, le Japon prêtera assistance à la

mise en place de réseaux entre les petites et moyennes entreprises afin d'assurer le partage des technologies et de l'information.

Le quatrième et dernier volet, « promotion de la contribution sociale par les entreprises privées », constitue un concept important pour créer un environnement où la stimulation des activités économiques du secteur privé soit susceptible de déboucher sur une croissance équilibrée qui touche l'ensemble d'un pays. Il est crucial de créer un environnement où le gouvernement, les entreprises et la société civile puissent s'unir pour apporter leur contribution sur le plan social. Créer un tel environnement nécessite d'édifier un cadre où la contribution sociale soit de fait dans les bénéfices de l'entreprise. Mettre en place ce cadre est également vital pour que les secteurs public et privé partagent le même objectif de développement et forment une véritable relation de coopération fondée sur des bénéfices mutuels. C'est dans ce but que le Japon recueillera et partagera des exemples de bonne pratique en Asie et en Afrique.

Afin d'assurer la cohérence des diverses politiques menées dans les domaines que je viens de mentionner, le Japon s'emploie, depuis avril 2003, à élargir la gamme de produits bénéficiant des tarifs douaniers en faveur des pays les moins avancés. Actuellement, les tarifs douaniers préférentiels concernent 93% des exportations totales en provenance des pays les moins avancés, y compris les produits agricoles. J'espère vivement que ces mesures amélioreront l'accès à notre marché pour accroître ainsi les exportations et contribuer au développement des pays les moins avancés.

Je voudrais enfin aborder deux autres points qu'il convient de ne pas oublier. Le premier est que l'Asie, qui a accompli une croissance économique jamais vue, a consenti des efforts incessants afin d'attirer des opportunités sur le plan du commerce et de l'investissement. Créer et conserver un avantage comparatif nécessite la poursuite de ces efforts.

Le second point est que, si l'on ne prend pas soin des entreprises existantes, le marché n'en attirera pas de nouvelles. Si les entreprises en place sont défaillantes, pour quelle raison d'autres s'implanteraient-elles? Certes, il est nécessaire de transformer la structure industrielle, mais pour évaluer la crédibilité d'un gouvernement qui promet de valoriser les nouvelles entreprises commerciales, le seul moyen consiste à examiner comment il traite celles qui sont déjà en place.

J'ai le sentiment qu'un nouvel effort en faveur de l'Afrique et de l'Asie a vu le

jour ici, aujourd'hui.

Pour conclure, à tous les participants je souhaite que leur voyage de retour vers leur pays se déroule bien et qu'ils contribuent au renforcement de diverses mesures en faveur du développement de l'Afrique.

Je vous remercie de votre attention.